
**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2019-21

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**



Séance du : 30 septembre 2019
Nombre de membres du comité de direction : 26
Nombre de membres présents ou représentés : 15
Président de séance : Monsieur ETCHART
Secrétaire de séance : Madame BURKI

Membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : Mesdames BURKI, DEREMBLE, Messieurs LUY, BOCCARD,
Membres absents des élus Annemasse Agglo : Mesdames BERGER, MAGDELAINE, MARTIN, Monsieur AEBISCHER,
Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : Madame HERRERO, Messieurs BOCQUET, ETCHART, ERNST, GRANDCHAMP,
MUGNIER,
Membres absents des élus du Genevois : Monsieur REY,
Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : Mesdames NERI, LE HENAFF, Messieurs BOSSY, CHUTIN, MOUCHET,
Membres absents des socio professionnels : Mesdames BUSSAT, QUEMENT, Messieurs BERTRAND, FEUILLET, LESAGE, MOUMDJIAN, TOVANY,
TSHIAM,

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA, MERCIER, Monsieur GIRAUD
Invité présent : M. LANGLOIS

OBJET : Modification d'horaires du point d'accueil Neydens en période de vacances scolaires (zone A)

Vu les articles L133-3 et L133-3-1 du code du tourisme,

CONSIDÉRANT les horaires d'ouverture actuels du point d'accueil de Neydens du lundi au mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (10h30 le mardi) en période de moyenne fréquentation,

CONSIDÉRANT la volonté de l'office de tourisme d'harmoniser l'information et la diffusion touristique sur le territoire, de répondre à la demande touristique côté Genevois, principalement sur les périodes de vacances scolaires,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'assurer un accueil touristique, en période scolaire (zone A), du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (10h30 le mardi), voir annexe,

**Au vu de cet exposé le Comité de Direction,
APPROUVE à l'unanimité, les nouveaux horaires d'ouverture du point d'accueil de Neydens en période de vacances scolaires (zone A).**

M.. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.
Le 30 septembre 2019
affiché ou notifié le 30 septembre 2019

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Président
Monsieur ETCHART

Annexe

Accueil Neydens	Accueil Annemasse (pour rappel)
Période hors vacances scolaires	
Du lundi au mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h Ouverture à 10h30 le mardi Jours fériés fermés	Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 Ouverture à 10h30 le mardi et fermeture à 16h le samedi Jours fériés fermés : le 1 ^{er} janvier, 1 ^{er} mai, 1 ^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre
Période vacances scolaires (Zone A) :	
Vacances d'automne, de fin d'année, d'hiver, de printemps et d'été	
New ! Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h Ouverture à 10h30 le mardi Jours fériés fermés	Idem période hors vacances scolaires
Période Haute Fréquentation	
14 Juillet au 15 août	
Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h Ouverture à 10h30 le mardi Et le dimanche matin, de 9h30 à 13h30 (dimanches pouvant faire l'objet d'accueils délocalisés) Ouvert les jours fériés	Du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 Ouverture à 10h30 le mardi et fermeture à 16h le samedi Ouvert les jours fériés

Annexe

ARTICLE	PRIX D'ACHAT UNITAIRE TTC	PRIX DE VENTE UNITAIRE TTC	MARGE
SAC À DOS	6,90 €	14,00 €	2,03
CASQUETTE CALIFORNIA 5 Pans 100% Coton brossé	14,52 €	16,50 €	1,14
ECUSSON Écusson tissé 5 couleurs	2,09 €	3,99 €	1,91
JEU DE 7 FAMILLES	4,50 €	7,99 €	1,78
CARTES POSTALES À COLORIER Carnet premium de cartes postales	3,40 €	5,50 €	1,62
CARTE COUTEAUX SUISSE SWISSCARD CLASSIC VICTORINOX	28,80 €	32,50 €	1,13
THERMOS P430.111	8,37 €	12,90 €	1,54
Livre SO SWEET ZERLAND	29,00 €	34,80 €	1,20

